

Convention collective des Marchés Financiers

Cotisations Santé conventionnelles

Garanties		Régime conventionnel de base Taux d'appel 100 %			Régime conventionnel de base Taux d'appel 1 ^{er} avril 2012		
		Total	Part employeur	Part salarié	Total	Part employeur	Part salarié
Régime général	Famille	1,95 %	0,975 %	0,975 %	1,56 %	0,78 %	0,78 %
	Conjoint non à charge SS (adhésion facultative)	1,36 %	-	1,36 %	1,09 %	-	1,09 %
Régime Alsace-Moselle	Famille	1,08 %	0,54 %	0,54 %	0,86 %	0,43 %	0,43 %
	Conjoint non à charge SS (adhésion facultative)	0,77 %	-	0,77 %	0,61 %	-	0,61 %

Cotisations Santé optionnelles

Garanties		Régime optionnel	
		option +	option ++
Régime général	Famille	1,22 %	1,80 %
	Conjoint non à charge SS (adhésion facultative)	0,88 %	1,35 %
Régime Alsace-Moselle	Famille	0,93 %	1,07 %
	Conjoint non à charge SS (adhésion facultative)	0,53 %	0,81 %